

Extrait de procès-verbal de la séance du mardi 4 juin 2019

L'assemblée est ouverte à 20h15 sous la présidence de Monsieur François Strauss, Président.

**Le Conseil général**

- Vu le préavis N° 2/2019 de la Municipalité de Montherod,
- Entendu le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'accepter le crédit d'investissement de CHF 480'000.- pour les travaux d'agrandissement, de rénovation et d'isolation de Cupidon
- D'autoriser la Municipalité à :
  - a) prélever CHF 150'000.- dans le fonds de réserve « travaux » pour les travaux de rénovation (fonds propres communaux)
  - b) prélever CHF 30'000.- dans le fonds de réserve « usage du sol » pour les travaux d'isolation (fonds propres communaux)
  - c) contracter un emprunt de CHF 300'000.- auprès d'un établissement bancaire pour les travaux d'agrandissement proprement dit
- D'amortir l'investissement sur 11 années (en tenant compte des CHF 150'000.- de l'emprunt en cours), soit CHF 60'000.-/an prélevés sur le montant de la location

Ainsi délibéré par le Conseil général de Montherod dans sa séance du 4 juin 2019.

Le Président :



François Strauss



Le Secrétaire :



Yannick Maury